

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 novembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame BALSON

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur HAMEAU - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame BALSON - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame HERVIEU (pouvoir Monsieur MULLER)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Nouveau règlement intérieur de l'Observatoire de l'âge

Madame CHOLLET expose :

Créé par délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2011, l'Observatoire de l'âge constitue une instance participative d'importance permettant de mobiliser des publics concernés et les partenaires impliqués autour de la réponse à apporter au phénomène d'avancée en âge des Dijonnais.

Au moment de fêter ses 10 ans, cette instance se situe sur un temps qui l'invite à repenser son action et ses modalités de fonctionnement, notamment en regard de la crise sanitaire qui a généré et induit des inquiétudes chez les seniors de plus de 65 ans.

Mais ce sont plus largement les finalités de l'Observatoire sur les années à venir qui sont en débat.

Ainsi son champ d'intervention se doit d'être vaste. L'Observatoire abordera les domaines de l'habitat, des transports et des mobilités, de la culture et du sport, du lien social et de la solidarité, des espaces extérieurs, de la communication et de l'information.

Il aura le souci de porter des questionnements en lien avec le projet municipal, comme l'illustrent ces sujets :

- Les seniors, le changement climatique et l'écologie urbaine : quelle appropriation citoyenne ?
- La culture et ses spécificités générationnelles : comment les partager ?
- Les outils numériques accessibles pour tous : quelles sont les impasses à dépasser ?
- La lutte contre les discriminations liées à l'âge : par quels moyens ?

L'Observatoire réunit différents collègues, élus, habitants volontaires issus des ateliers de quartiers, personnes qualifiées, professionnels, représentants institutionnels et associatifs.

L'âge n'est pas un critère pour être membre.

Cette diversité d'acteurs porte des points de vue singuliers et complémentaires qui représentent un enrichissement pour la réflexion et la vie des quartiers.

C'est tout à la fois un renforcement des objectifs de l'Observatoire et la composition de cette instance qui vous sont proposés dans une période qui voit la Ville de DIJON affirmer un nouveau volontarisme dans le champ de la participation citoyenne.

L'Observatoire de l'âge contribue à cette orientation et à la définition toujours actualisée de la politique publique portée par la Ville de DIJON à destination des publics seniors.

Certains membres de l'Observatoire de l'âge le sont en raison de leur appartenance aux commissions de quartiers. Dans l'attente de l'évolution de ces commissions en ateliers de quartiers autour d'avril-mai 2022 et afin de permettre la poursuite de l'activité de l'Observatoire, il convient de prévoir la prolongation du mandat des membres de l'actuel Observatoire de l'âge jusqu'à cette période.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter le nouveau règlement intérieur de l'Observatoire de l'âge ;
- 2 - autoriser la prolongation du mandat des membres de l'Observatoire de l'âge jusqu'à la constitution des ateliers de quartier.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ